



A 204653

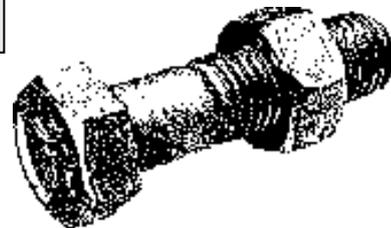
DÉGRIPPANT, LUBRIFIANT, ANTI-HUMIDITÉ,
ANTICORROSION, ANTI OXYDANT, ANTI-GRIPPANT
HAUTE PERFORMANCE RENFORCÉ

au **PTFE**

A USAGES PROFESSIONNELS.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

.Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'une combinaison synergisée d'huile minérale, de PTFE, d'agents inhibiteur de corrosion.



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	825 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D' ECLAIR	60 °c afnor coupe fermée.
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair supérieur à 55 °c, classe A3
. ODEUR	Caractéristique de solvant.
. COULEUR	Ambré
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné.	

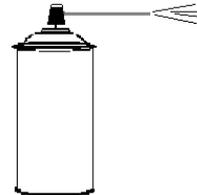
PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Non miscible à l'eau.
- . Ne contient pas de silicones.
- . Haut pouvoir pénétrant, par **forte capillarité**, s'insinue entre la rouille et le métal.
- . Ne présente pas d'agressivité vis-à-vis des métaux et matériels, alliages légers, aluminium, inoxydables, cuivre, etc.
- . Solutionne rapidement les problèmes de grippages pour les boulons, écrous, vis, assemblages mécaniques, câbles, serrures, glissières, charnières, mandrins, etc.
- . **Hydrophobe**, repousse l'humidité qui favorise oxydation et corrosion. Renferme agents anti-corrosion.
- . **Enrichi** au PTFE, agent de glissement, évite la détérioration du filet, facilite le démontage.
- . Appliqué en **curatif** comme en **préventif** lors du remontage pour éviter le phénomène de "soudage" entre les écrous et les filets, facilite les démontages ultérieurs.
- . Pour les ateliers, services d'entretien et de maintenance, T.P, sociétés de transports, industrie, agriculture, **marine**, plomberie, carrières et autres activités en ambiances agressives.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. Selon le cas, pulvériser directement sur les surfaces à dégripper :

- pulvérisation localisée : utiliser le tube prolongateur
- pulvérisation large : retirer le tube prolongateur



. Laisser pénétrer dans les parties bloquées.

. Renouveler si nécessaire l'application sur les surfaces fortement grippées ou gommées, appliquer également lors du montage des pièces afin de faciliter l'assemblage.

RECOMMANDATIONS



DANGER

EUH208 Contient SEL DE CALCIUM DE L'ACIDE BENZENE SULFONIQUE. Peut produire une réaction allergique.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

